



MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE

AVIS PUBLIC

Appel d'offres – Aménagement d'un centre communautaire et du bureau municipal

La Municipalité de Chesterville procède à un appel d'offres public pour l'aménagement d'un centre communautaire et du bureau municipal.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur soumission à la Municipalité de Chesterville, sous enveloppe scellée, clairement identifiée et portant la mention « Appel d'offres – Aménagement d'un centre communautaire et du bureau municipal » avant lundi, le 30 mars 2026, à 13 h 30. Celles-ci devront être déposées à l'adresse suivante :

Municipalité de Chesterville
486, rue de l'Accueil
Chesterville (Québec) G0P 1J0

Les documents nécessaires à la préparation et au dépôt de la soumission sont disponibles en ligne sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) au www.seao.ca sous la référence « Appel d'offres - Aménagement d'un centre communautaire et du bureau municipal n° 20126549 ».

En conformité avec les nouvelles mesures prévues par la Loi sur l'autorité des marchés publics, les plaintes seront reçues jusqu'au 13 mars 2026.

Seules les entreprises ayant un établissement au Québec ou dans un des territoires visés par les accords applicables sont admissibles à soumissionner.

Tout Soumissionnaire qui désire obtenir des renseignements additionnels ou qui trouve des ambiguïtés, oublis, contradictions ou doutes sur la signification du contenu du présent document doit soumettre ses questions, par courriel, à la direction générale de la municipalité :

Madame Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Chesterville
Courriel : dg@chesterville.net

La Municipalité de Chesterville ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ou aucun frais envers les soumissionnaires.

Donné à Chesterville, ce 26 février 2026.

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Chesterville

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chesterville, certifie sous déclaration solennelle avoir publié l'avis public en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil (bureau municipal et site internet).

En foi de quoi, je signe ce certificat, ce 26 février 2026.

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière